

Comité Régional du Stage Jeudi 31 Janvier 2019

Le Jeudi 31 janvier 2019

LE COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE : rôle et fonctionnement

Le Comité Régional du Stage est constitué de 3 membres et présidé par **Emmanuel Vidal**.

Représentant du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables :

- Sandrine Calandre, Expert-Comptable (16)

Représentant de la Compagnie des Commissaires aux Comptes :

- Christophe Audubon, Expert-Comptable (85)

Personne physique qualifiée par le Président sur proposition du CNS :

- **Lucie Menard, Expert-Comptable (79)**

Il se réunit 3 fois par an pour étudier les dossiers des Stagiaires à partir de la 2ème année de stage, afin d'éviter toute dérive à la fin du stage.

Le Comité Régional du Stage est chargé d'apprécier la régularité et la qualité du stage d'expertise comptable. Il peut également apporter une réponse à des cas spécifiques et peut convoquer un Stagiaire si nécessaire.

A l'issue des 3 années de stage, il peut proposer :

- de valider le stage pour délivrance de l'attestation de fin de stage
- de prolonger le stage pour insuffisance de travaux professionnels.
- d'accorder un délai supplémentaire de 6 mois, renouvelable une fois, en cas de retard dans la production du rapport semestriel portant sur le projet de plan et de notice.
- d'invalider une partie ou la totalité du stage.

Une fiche récapitulative avec les observations du Comité Régional du Stage est adressée au Stagiaire et au Maître de stage, après chaque réunion du Comité Régional du Stage.

URL source: <http://experts-comptables-poitou-charentes-vendee.fr/agenda/comite-regional-du-stage-jeudi-31-janvier-2019>